

Harcèlement policier à Lagrasse : l'abbaye victime d'un règlement de comptes ?

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Non classé](#)

Date : 14 mai 2021

Dans l'article de l'Indépendant sur les infractions covid relevées à l'abbaye de Lagrasse (Aude), l'on retrouve le journaliste **Jean-Michel Mariou** qui [attaque la communauté des chanoines](#), qui "se pense au-dessus des lois de la République" selon ce monsieur.

En 2019 La Dépêche du Midi [tirait le portrait de ce journaliste et éditeur](#) (aux éditions Verdier), passionné de tauromachie. Eclairant.

*"Il était prédisposé aux rencontres, aux découvertes, qui sont les heureuses et majeures joies de ce qui devait devenir son métier : journaliste. «Nous étions un groupe d'amis. **On était Maoïste**, on lisait la presse, j'avais des potes filles et fils de viticulteurs et l'on était intrigué par le combat de leurs parents. Nous avons décidé d'aller à leur rencontre, par hasard à Lagrasse".*

"À écouter Jean-Michel Mariou, Lagrasse est le New York des Corbières, où se croisent les artistes, les intellectuels, les communautés, les créatifs, les manouvriers et les nationalités, en cohabitant parfaitement. Il a raison. Et il joue ici un rôle majeur d'agitateur culturel.

Jean-Michel Mariou a débuté sa carrière de journaliste à Radio France Toulouse. Il y animait une émission littéraire, le «plus grand des voyages». Très vite il a rejoint le service public de télévision et est devenu l'un des premiers journalistes «avec l'accent» du PAF. [...] il créa, présenta et produisit une émission littéraire devenue culte sur la 3 : «Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ?». [...] Il rebondit, dans la foulée, dans un autre domaine qui «fait que quand on aime ça, on est forcément un salopard pour pas mal de gens». Les toros. Il intègre l'antenne bordelaise de France 3 en 2000 et crée Tercios, une émission hebdomadaire, accompagné de l'illustre Zocato (chroniqueur taurin à Sud-Ouest) consacrée à la tauromachie. Une nouvelle belle aventure de cinq ans."

A Lagrasse, il organise avec son association Le Marque Page depuis 1995 le [Banquet du livre](#) dans la partie laïque de l'abbaye, gérée par le conseil général de l'Aude ; lors de la dixième édition, en 2007, il sort des thématiques plutôt consensuelles pour rendre hommage à un auteur licencié, Pascal Quignard, auteur d'un roman intitulé La Nuit sexuelle.

Des habitants s'étaient alors émus de ce qui leur semblait être une "profanation" de l'abbaye, et le Figaro avait [relayé](#) les inquiétudes - fort mesurées du reste - des religieux. Au cours du festival, dans la nuit du 8 au 9 août, des inconnus fracturent une fenêtre de l'abbaye et souillent à l'huile de vidange des milliers de livres.

Avec force, Jean-Michel Mariou va dénoncer de journal en publication un "[autodafé de Corbières](#)" dont les auteurs seraient des énigmatiques "scouts d'Europe" protégés par l'abbaye. Il [l'explique](#) alors dans la *Dépêche du Midi* : "pour Jean-Michel Mariou, l'enquête ne se serait pas assez centrée sur la présence d'un mystérieux camp de scouts d'Europe, sur les lieux, trois jours avant les faits et jusqu'au matin même de la découverte des livres souillés. La direction de la Jeunesse et des Sports (DDJS), qui recense tous les camps et autres activités de plein air, n'a jamais trouvé trace de ce groupe. Ces derniers ont pourtant été croisés à Saint-Pierre-des-Champs. « Selon la DDJS, explique Jean-Michel Mariou, le dernier camp scout aura quitté la zone vers le 27 juillet".

A l'époque les autorités n'en avaient pas cru un mot, et avaient clos l'enquête faute d'indices et de preuves suffisants. Par ailleurs, l'association avait [assumé seule](#) la facture des dégâts : "S'ouvre alors le temps des assurances. Celle des organisateurs fait savoir qu'a priori, elle ne couvre pas les actes de vandalisme. Mais elle diligente un responsable qui ouvre un dossier. Celle du libraire qu'elle ne couvre pas les dommages subis hors du magasin toulousain. Celle du Conseil Général, propriétaire des lieux, qu'elle ne couvre que les manifestations dont le Conseil Général est lui-même l'organisateur. Les 70 000 euros de dégâts évalués restent pour l'heure à la charge de l'association organisatrice, Le Marque Page."